



ICMS

LABEL ACHATS RESPONSABLES ET RELATIONS FOURNISSEURS

Agrément



ICMS a obtenu l'agrément d'évaluateur du Label en juin 2019, délivré par la Médiation des Entreprises et le Conseil National des Achats.

ICMS a en effet prouvé son expertise de la fonction achats et a participé activement aux travaux de convergence entre l'ISO 20400 et le Label RFAR.



Expérience

ICMS est notamment spécialisé dans l'accompagnement des TPE-PME et ETI et a développé une démarche adaptée.

Depuis la création du Label RFAR, ICMS a réalisé une dizaine d'évaluations. A ce jour, toutes les entreprises auditées par ICMS ont obtenu le Label suite à leur présentation au Comité.



Méthode

Lorsque vous portez candidature au Label, ICMS analyse vos documents en amont de l'audit d'évaluation (réalisé sur site), durant lequel fournisseurs et acheteurs sont interviewés.

Basé strictement sur le référentiel du Label RFAR, un pré-rapport contradictoire puis un rapport final vous sont transmis, afin de le transmettre au Comité de Labellisation.



Nos autres missions

- √ Evaluations externes ESSMS
- √ Accompagnement vers Qualiopi
- √ Accompagnement vers Certifications ISO
- √ Formations

Contact

Vous pouvez envoyer toute question ou demande d'information sur le Label RFAR aux coordonnées suivantes :

06 82 42 83 26
delphine.milanese@icms.fr
ou rfar@icms.fr
Site web : www.icms.fr
SIRET : 40842854800015

